

Portrait social

Caf de l'Aude



Dans l'Aude, **171 373 habitants, soit 46 % de la population, reçoivent au moins une prestation légale de la Caf.** Ce taux est légèrement inférieur à celui observé en Occitanie et en France (47 %). Il varie selon les intercommunalités et les spécificités géographiques locales.

Parmi les ménages allocataires, 51 % sont des personnes seules sans enfant, 18 % sont des familles monoparentales et 26 % des couples avec enfant.

Les deux principales villes du Département sont des antennes de l'Enseignement Supérieur qui offrent quelques formations. Elles attirent un public étudiant qui représente 1,1 % des ménages allocataires dans l'Aude, contre 5 % au niveau national.

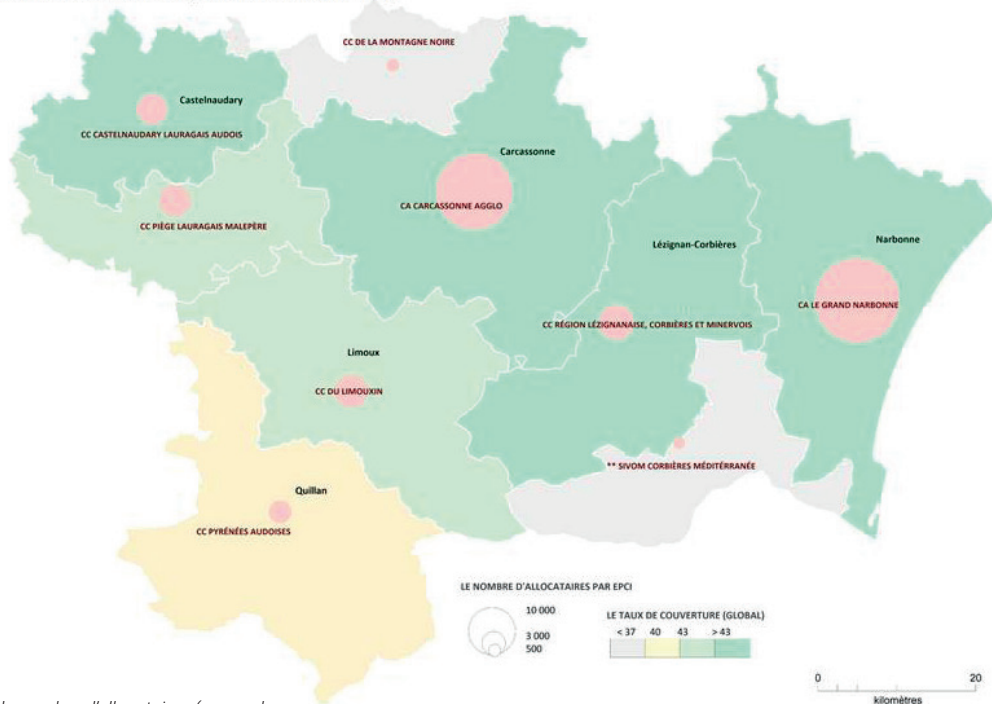
Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus.

20 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées des prestations légales, soit 14 123 allocataires. Ce taux est plus élevé qu'au niveau national (15 %) et régional (16 % en Occitanie).

34 102 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 300 € / mois. **Dans ces foyers précaires vivent 29 998 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
(par Etablissement Public de Coopération Intercommunale - EPCI)



Sources :
Caf 30/06/2024 pour le nombre d'allocataires (ce nombre ne tient pas compte des allocataires touchant uniquement l'Allocation de rentrée scolaire versée après l'été).
Insee RP 01/01/2022

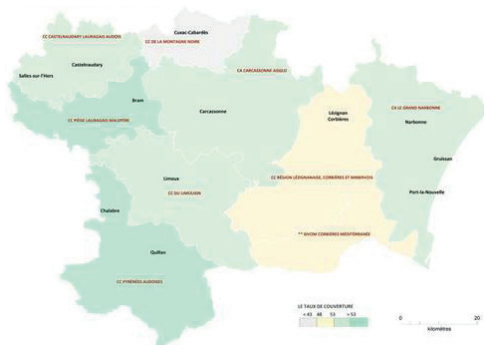
POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022



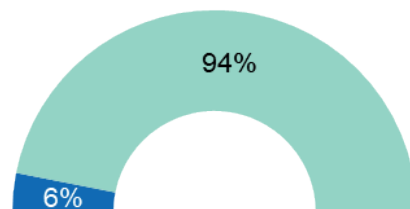
Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022
© IGN © Geofla 2.0.2022

La Caf de l'Aude soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements (fonctionnement, investissement) et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2022, **4 851 places étaient disponibles, soit 49 places pour 100 enfants**. Les assistants maternels proposent 2 394 de ces places, ce qui représente **49 % de l'offre totale (52 % au niveau national)**.

Le taux de couverture (nombre de places de garde comparé aux nombres d'enfants de moins de 3 ans) est relativement bas dans l'Aude. Cela tient à la situation très spécifique du Département (faiblesse de l'emploi féminin, emplois atypiques, migrations résidentielles hors les zones denses, ce qui crée des déséquilibres entre les offres et les besoins...).

Enfants couverts par la prestation



■ PREPARE ■ SANS PREPARE

Source : Caf 2024

PreParE : prestation partagée d'éducation de l'enfant. Elle permet à un ou aux deux parents ayant au moins un enfant de moins de 3 ans de cesser ou de réduire leur travail pour s'en occuper. Dans l'Aude, 535 parents en bénéficient en 2024 (le Département compte 8 688 enfants de moins de 3 an).

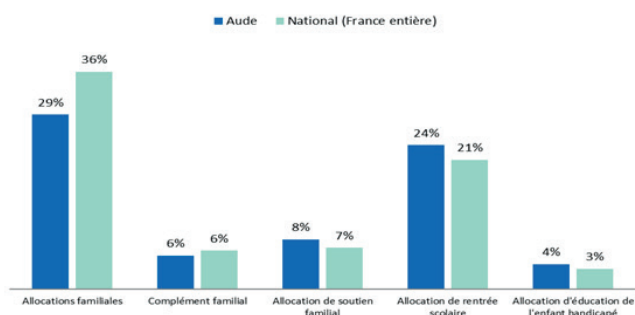
Par la mise en place du Service Public Petite Enfance depuis 2024, la Caf de l'Aude, à travers son expertise et l'ingénierie qu'elle met à disposition de ses partenaires, poursuit l'accompagnement des acteurs de la Petite Enfance pour répondre aux besoins de garde des familles pour leur enfant. Elle adapte son accompagnement aux réalités des territoires en garantissant la qualité des accueils et en participant aux actions en faveur de l'attractivité des emplois du secteur, en tension.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations

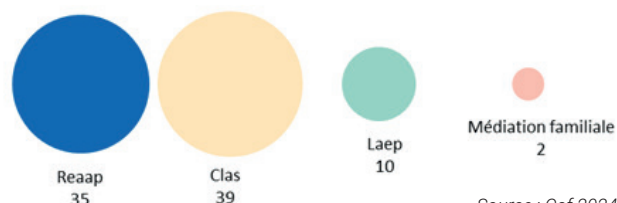


Source : Caf 2024

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations adaptées à ses besoins :

- > **29 %** des ménages bénéficient des allocations familiales (36 % au niveau national), versées à partir du deuxième enfant, et 5 % bénéficient du complément familial ;
- > **24 %** des ménages reçoivent l'allocation de rentrée scolaire (3 points de plus qu'à l'échelle nationale).

Les structures financées en 2024



Source : Caf 2024

En complément des prestations familiales, notamment l'allocation de soutien familial et l'aide au recouvrement des pensions alimentaires (Aripa), la Caf soutient un ensemble de projets et de structures qui contribuent à accompagner les parents dans leur rôle éducatif. Citons, entre autres, les :

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents. Il vise à mettre en réseau les acteurs locaux et favoriser les relations entre parents et professionnels.

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents (Lieux « ouverts » qui accueillent de manière libre et sans inscription, des jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) pour un temps déterminé.

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants et aux jeunes, en dehors du temps scolaire, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

La médiation familiale, quant à elle, constitue une voie autre que celle de la justice dans le règlement de conflits familiaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

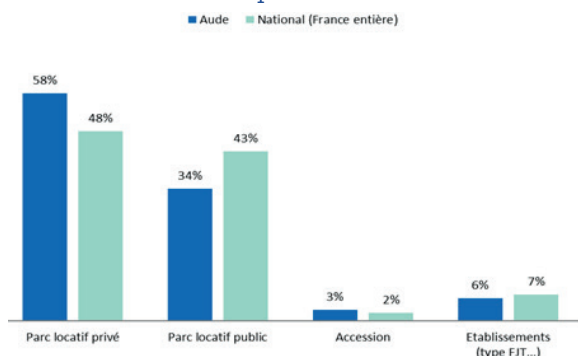
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_nat/table/?disjunctive.annee



Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec leur environnement quotidien.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

En juin 2024, **35 219 foyers audois, totalisant 68 274 personnes**, reçoivent une aide au logement de la Caf (18 % de la population du Département). Les aides concernent tous les types de logements : public, privé, accession à la propriété mais aussi les établissements (foyers, structures collectives, etc.).

58 % des bénéficiaires résident dans le parc locatif privé (48 % au niveau national) contre **34 %** dans le parc public (43 % au niveau national).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Aude	National
parc Locatif Privé	254 €	238 €
parc Locatif Public	229 €	220 €
Accédants	192 €	183 €
Établissement	203 €	218 €

Source : Caf 2024

Les montants moyens des aides au logement sont, dans l'Aude, globalement plus élevés que la moyenne nationale.

Ces écarts peuvent s'expliquer par une augmentation des charges qui pèsent sur les allocataires et/ou un niveau de revenus de la population audoise plus bas que d'autres départements. Ces situations engendrent un besoin de soutien supérieur pour certains audois, et donc, des montants d'aide supérieurs aux moyennes nationales.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La Caf prend en charge, pour le compte de l'État ou des départements, le versement de minima sociaux.

Elle vient ainsi en aide aux personnes précaires, isolées ou handicapées et contribue à faciliter leur insertion.

Cette mission se traduit par le versement du revenu de solidarité active (RSA) auprès de **15 205 foyers sur le territoire audois**.

28 352 allocataires audois bénéficient de la prime d'activité, soit 35 % des foyers allocataires audois (33 % au niveau national). Elle soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes tout en visant le maintien dans l'emploi.

La Prime d'activité, également incitative à la reprise d'une activité, est cumulée au RSA par 3 415 foyers en 2024. Par ailleurs, 12 404 personnes en situation de handicap et disposant de faibles ressources bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), dont 59 % à taux plein (égal au niveau national).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

15 205

BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

17 %

DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

56 %

SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

11 %

SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/table/



ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

Mise en place le 1^{er} décembre 2023, 251 personnes ont bénéficié dans l'Aude de l'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales, entre décembre 2023 et novembre 2024 (35 085 sur la France entière).

60 % des bénéficiaires de l'AVVC vivent en milieu urbain (76 % au niveau national). Sur cette période, le montant total versé pour cette aide dans le département a été de 233 039 €, soit un montant moyen par bénéficiaire de 928 € (890 € au national).

L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas.

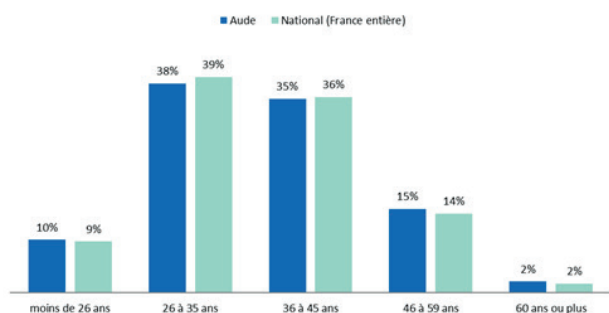
Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé.

En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales.

Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide.

Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

Âge des bénéficiaires et composition familiale

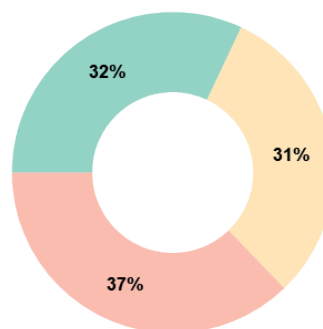


Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

38 % des bénéficiaires audois ont entre 26 et 35 ans, 35 % entre 36 et 45 ans. S'agissant de leur composition familiale, la répartition est la suivante :

- > 28 % des bénéficiaires n'ont pas d'enfant. La part des familles avec un enfant (26 %) est identique au niveau national, tandis que les familles avec deux enfants ou plus sont légèrement plus représentées localement (46 % contre 44 %).
- > 8 % des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de 3 ans (23 % au niveau national).

Activité des bénéficiaires



■ Actifs occupés ■ Actifs inoccupés ■ Inactifs

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- > 32 % des allocataires de l'AVVC sont actifs avec un emploi, soit 13 points de moins qu'observé au niveau national (45 %).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
AUDE	47 %	34 %	62 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

Sur les 251 personnes ayant reçu l'AVVC dans l'Aude :

- > 47 % perçoivent le Rsa ou l'Aah, soit une proportion plus forte de 10 points par rapport au niveau national (37 %),
- > 34 % sont bénéficiaires de la prime d'activité (35 % au niveau national),
- > 62 % vivent sous le seuil de bas revenu, soit 5 points de plus qu'au niveau national (57 %).